

COMPTE RENDU DE LA REUNION TECHNIQUE PPS DU 10.09.2014.

REUNION SE TENANT AU LOCAL DU CLUB A SAUSHEIM.

Membres présent s :

Mr PETERS Carol directeur de la commission technique
Mme ANDERHUBER Aline
Mr HELLER Jean-Marie
Mr MARBACH Serge
Mr PERRIER Christophe
Mr MAURER Nicolas
Mme BUTZ Anne-Marie
Mr GUYON Laurent
Mr SCHIEBER Christian
Mr ROBERT Jean-Pierre
Mr DISSER Hervé

Membre absent excusé :

Mr COLIN Patrick
Mr LUTRINGER Denis

RENTREE PISCINE

Il a été décidé lors de la réunion technique du séminaire de Kruth de réinstaller un directeur de bassin lors des séances piscine ; il s'agira d'encadrants E1 et +.

Ce directeur de bassin assurera la surveillance et la gestion de la piscine durant les séances. Il devient le référent en cas de problème, il assure également la fermeture de la piscine.

Un protocole de fermeture sera fourni aux différents encadrants ainsi qu'une formation sur place.

Il est décidé que le nom du directeur de bassin sera précisé sur le site du club « rubrique activités » au sein du calendrier sans qu'il y ait de mail associé.

Il va être établi un calendrier des directeurs de bassin jusqu'à la période de Noël.

La réunion technique a décidé de fournir 8 clés supplémentaires du local matériel de la piscine de Rixheim aux différents encadrants afin de pouvoir assurer la fermeture de la piscine.

FORMATION NIVEAU 1

A ce jour d'après Hervé il n'y a que trois demandes d'inscription pour formation niveau I.

Il convient d'attendre la fin des inscriptions afin d'en définir le nombre exact d'élèves.

C'est LUTRINGER Denis qui prendra en charge à sa demande les premiers élèves niveau I.

Il convient de finaliser la validation du cours théorique PowerPoint niveau I dont il a été discuté à la commission technique du séminaire.

Serge nous rappelle que l'on a à présent la possibilité d'effectuer des formations en milieu naturel à la gravière de Sausheim qui peut nous être prêtée gratuitement.

C'est Serge qui s'occupe de la gestion de ce site de plongée et des autorisations requises auprès des propriétaires.

La commission technique valide également la notion de rotation des moniteurs, à voir sur le terrain.

Il est précisé qu'il existe à présent deux types de formation niveau I :

- la formation habituelle validée par des séances piscine de septembre jusqu'en décembre
- une formation accélérée à la demande de certains membres qui ont des projets de vacances avec date fixe.

La commission décide de pratiquer pour ces deux activités des tarifs différents.

En effet les formations à la demande nécessitent un moniteur par élève.

En conséquence la commission propose au bureau PPS le tarif de 170€ pour une formation niveau I accélérée. Ces 170€ se rajoutent aux 135€ de licence et d'adhésion club ce qui porte la formation de niveau I accélérée à 305€.

Le tarif pratiqué dans les SCA est de 440€.

Cette formation accélérée nécessitera trois à cinq cours intensifs avec moniteur unique, l'élève s'engage à assister à toutes les séances de formation pour pouvoir entrer dans les créneaux de date.

FORMATION NIVEAU 2

Trois formations sont en cours (depuis un certain temps).

Yves VETTER à priori n'a pratiqué que deux ou trois plongées de formation cet été.

Il convient de le remotiver pour qu'il vienne plonger encore en septembre ou octobre à la gravière du Fort tant que l'eau est encore chaude.

Magali ne semble pas très motivée pour valider son niveau II.

Adeline a été suivie par Anne-Marie. Carol propose qu'Anne-Marie signe les différentes compétences pour le niveau II suite de quoi il validera le niveau.

FORMATION NIVEAU 3

C'est Hervé dans le cadre de sa préparation au monitorat fédéral qui dispensera les cours théoriques niveau III.

Il sera soutenu par les MF1 du club.

Il est en attente de la validation de son projet de cours par son MF2 référent.

FORMATION NIVEAU 4

Pas de formation.

FORMATION NIVEAU MF1

Hervé DISSER poursuit sa formation et prend en charge en particulier les cours théoriques niveau 3.

FORMATION RIFAP

Seul Mei Kuad n'a pas encore revalidé la totalité de la formation RIFAP, elle sera validée par Carol très prochainement.

FORMATION INITIATEUR

Deux tuteurs de stade Serge et Carol.

Est candidat Jean-Marie HELLER, Cyril éventuellement, mais ne veut pas cumuler avec le niveau 3 et éventuellement Jonathan qu'il convient de motiver.

PLONGEE ENFANT

Il est rappelé suite au séminaire de Kruth que ne sont acceptés comme « plongeur enfant » que les enfants des membres du club.

Les moniteurs demandent que les parents soient présents à la piscine pendant toute la durée de la séance afin qu'ils puissent récupérer leur enfant en fin de formation, soit au plus tard à 21H30 et qu'ils puissent prendre en charge l'enfant à ce moment, les moniteurs refusant de faire du « baby sitting ».